

ANALYSE BUDGÉTAIRE

Ontario : budget de 2019

Le nouveau gouvernement précise ses priorités



FAITS SAILLANTS

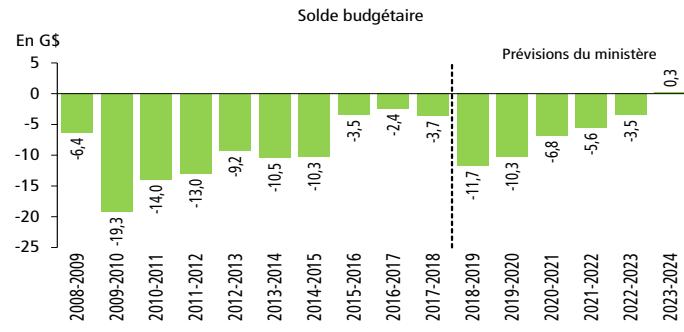
- ▶ Les déficits budgétaires devraient diminuer graduellement. Le retour à l'équilibre est prévu en 2023-2024 avec un solde de +0,3 G\$.
- ▶ Un contrôle serré des dépenses budgétaires sera nécessaire pour assainir les finances publiques de la province.
- ▶ Le ratio de la dette nette par rapport au PIB pourrait commencer à reculer à compter de 2021-2022.
- ▶ Plusieurs nouvelles mesures sont mises de l'avant. En outre, les familles et les entreprises bénéficieront d'un allégement fiscal. Des investissements importants sont également prévus dans le transport collectif et au sein du secteur de l'éducation.

Un retour graduel à l'équilibre budgétaire

Selon la Commission d'enquête indépendante sur les finances mise en place par le nouveau gouvernement au lendemain des élections de juin dernier, le déficit budgétaire projeté pour l'exercice 2018-2019 s'élevait à 15,0 G\$ au lieu des 6,7 G\$ indiqués dans le budget de mars 2018 du gouvernement précédent. La mise à jour automnale du nouveau ministre des Finances a fait un premier pas en réduisant ce déficit à 14,5 G\$. Les projections présentées dans le budget d'aujourd'hui tablent maintenant sur un déficit de 11,7 G\$ pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2019, soit encore 5 G\$ de plus que prévu l'an dernier.

Le gouvernement conservateur compte toutefois s'attaquer sérieusement à ce déficit et il prévoit le réduire de façon graduelle au cours des prochains exercices. Ainsi, un retour à l'équilibre est prévu pour l'exercice 2023-2024 avec un solde de +0,3 G\$ et une réserve de 1,6 G\$ (graphique 1). Pour y parvenir, le gouvernement prévoit exercer un contrôle très serré de ses dépenses budgétaires. Après une hausse de 5,4 % en 2018-2019, les dépenses de programmes devraient croître de seulement 0,1 % en 2019-2020, ce qui constitue un objectif très ambitieux. Par la suite, la croissance des dépenses de programmes devrait demeurer aux alentours de 1,3 % par année, soit un rythme de progression nettement inférieur à celui des revenus.

GRAPHIQUE 1
Vers un lent retour à l'équilibre budgétaire



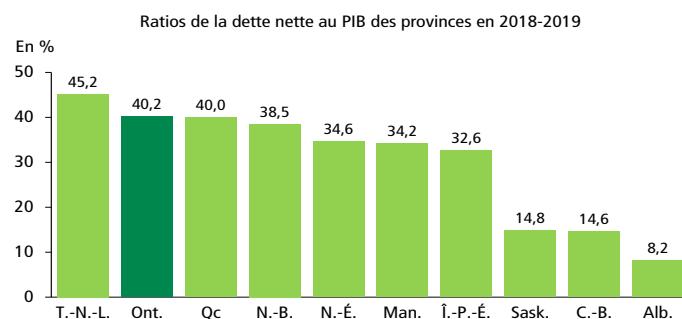
La dette nette du gouvernement de l'Ontario continuera d'augmenter au cours des prochains exercices. Non seulement les déficits se prolongeront jusqu'en 2022-2023, mais les nombreuses nouvelles dépenses en immobilisations annoncées dans le budget d'aujourd'hui gonfleront la dette de la province. Par conséquent, le ratio de la dette nette par rapport au PIB, qui est déjà l'un des plus élevés au pays (graphique 2 à la page 2), devrait poursuivre son ascension et atteindre un sommet de 40,7 % en 2019-2020 et en 2020-2021. Selon le plan du gouvernement, la dette devrait toutefois par la suite augmenter

TABLEAU 1
Sommaire des opérations

| EN G\$ (SAUF SI INDICUIT) | RÉEL | PROJECTIONS | | | | | |
|---------------------------|--------|-------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| | | 2018-2019 | 2019-2020 | 2020-2021 | 2021-2022 | 2022-2023 | 2023-2024 |
| Revenus totaux | 150,6 | 150,8 | 154,2 | 159,8 | 163,7 | 168,5 | 175,1 |
| Variation (%) | 7,0 | 0,1 | 2,3 | 3,6 | 2,4 | 2,9 | 3,9 |
| Dépenses de programmes | -142,4 | -150,0 | -150,1 | -151,9 | -153,8 | -155,8 | -157,6 |
| Variation (%) | 8,3 | 5,4 | 0,1 | 1,2 | 1,3 | 1,3 | 1,2 |
| Frais de la dette | -11,9 | -12,5 | -13,3 | -13,7 | -14,4 | -14,9 | -15,5 |
| Variation (%) | 1,7 | 5,0 | 6,4 | 3,0 | 5,1 | 3,5 | 4,0 |
| Total des charges | -154,3 | -162,5 | -163,4 | -165,6 | -168,2 | -170,7 | -173,2 |
| Variation (%) | 7,8 | 5,3 | 0,6 | 1,3 | 1,6 | 1,5 | 1,5 |
| Réserve | --- | --- | -1,0 | -1,0 | -1,0 | -1,3 | -1,6 |
| Solde budgétaire | -3,7 | -11,7 | -10,3 | -6,8 | -5,6 | -3,5 | 0,3 |
| Dette nette | 323,8 | 343,4 | 359,9 | nd | nd | nd | nd |
| En % du PIB | 39,2 | 40,2 | 40,7 | 40,7 | 40,6 | 39,8 | 38,6 |

nd : non disponible

Sources : Ministère des Finances de l'Ontario et Desjardins, Études économiques

GRAPHIQUE 2
L'Ontario est maintenant l'une des provinces les plus endettées


Source : Ministère des Finances de l'Ontario

à un rythme moins rapide que celui de l'économie, ouvrant ainsi la voie à une réduction du ratio de la dette nette par rapport au PIB.

Force est toutefois de constater que les projections économiques utilisées par le ministère des Finances dans l'élaboration du budget sont un peu conservatrices, en particulier pour cette année. La hausse de 1,4 % du PIB réel prévue par le ministère des Finances pour 2019 est inférieure à notre plus récente prévision (1,7 %) et au consensus des prévisionnistes du secteur privé (1,8 %). La croissance des revenus du gouvernement ontarien pourrait donc être un peu plus rapide que les projections du budget, ce qui pourrait accélérer la réduction du déficit ou procurer une certaine marge de manœuvre afin de permettre une croissance un peu plus élevée des dépenses de programmes au cours de l'exercice 2019-2020.

Une multitude de nouvelles mesures

Avec ses 343 pages, le document budgétaire du ministère des Finances comporte plusieurs nouvelles mesures, détaillant ainsi les priorités du nouveau gouvernement ontarien. Il est évidemment difficile d'en faire un bilan complet. Voici toutefois un résumé des principales initiatives ayant retenu notre attention :

- ▶ Le gouvernement de l'Ontario compte fournir un apport en capital de 11,2 G\$ pour financer sa part du projet de prolongement du métro et de construction de nouvelles lignes, dont le coût total est estimé à 28,5 G\$. Cela comprend la nouvelle ligne Ontario, le prolongement de la ligne de métro Yonge North jusqu'à Richmond Hill et Markham, le prolongement de la ligne de transport léger sur rail Eglinton Crosstown vers l'ouest jusqu'à Etobicoke et l'achèvement du prolongement du métro à Scarborough d'ici 2029-2030.
- ▶ À l'image du gouvernement fédéral, l'Ontario fournira un allégement de l'impôt provincial sur le revenu des sociétés de 3,8 G\$ sur six ans grâce à l'amortissement accéléré des investissements en capital par l'entremise du programme Incitatif à l'investissement pour la création d'emplois en Ontario.
- ▶ Le ministère des Finances propose un nouveau crédit d'impôt pour l'accès aux services de garde d'enfants et l'allégement des dépenses (ASGE). Avec ce nouveau crédit d'impôt sur le revenu des particuliers, les familles admissibles recevront un remboursement pouvant atteindre 75 % des frais de garde d'enfants admissibles engagés au 1^{er} janvier 2019. Chaque année, le crédit d'impôt procurera jusqu'à 6 000 \$ par enfant

TABLEAU 2
Prévisions économiques et financières

| VARIATION EN % (SAUF SI INDICUITÉ) | 2018 | | 2019p | | 2020p | |
|---------------------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| | Budget 2019 | Mouv. Desj. | Budget 2019 | Mouv. Desj. | Budget 2019 | Mouv. Desj. |
| PIB réel | 2,2 | 2,2 | 1,4 | 1,7 | 1,6 | 1,7 |
| PIB nominal | 3,4 | 3,4 | 3,4 | 3,9 | 3,4 | 3,7 |
| Emploi | 1,6 | 1,6 | 1,3 | 2,0 | 1,0 | 1,2 |
| Bons du Trésor – 3 mois | 1,4 | 1,4 | 1,8 | 1,7 | 2,2 | 1,9 |
| Obligations fédérales – 10 ans | 2,3 | 2,3 | 2,1 | 1,9 | 2,6 | 2,2 |
| Taux de change (€ US\$/ CAN) | 77,2 | 77,2 | 76,0 | 75,0 | 77,3 | 76,0 |
| PIB réel – États-Unis | 2,9 | 2,9 | 2,5 | 2,5 | 1,8 | 2,2 |

p : prévisions; NOTE : Le total peut ne pas correspondre à la somme des parties en raison de l'arrondissement.

Sources : Ministère des Finances de l'Ontario, Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

de moins de 7 ans, jusqu'à 3 750 \$ par enfant de 7 à 16 ans et jusqu'à 8 250 \$ par enfant ayant un handicap grave. Le crédit ASGE devrait coûter environ 390 M\$ par année et fournira un nouveau soutien pour la garde d'enfants à environ 300 000 familles, soit une somme approximative de 1 250 \$ par famille, en moyenne.

- ▶ Le gouvernement compte investir jusqu'à 1 G\$ au cours des cinq prochaines années afin de créer jusqu'à 30 000 places en services de garde dans les écoles, y compris approximativement 10 000 places dans de nouvelles écoles.
- ▶ Le budget de 2019 prévoit également améliorer l'état des écoles pour favoriser un meilleur apprentissage et assurer la sécurité des enfants et des élèves en investissant 1,4 G\$ dans les travaux de rénovation au cours de l'année scolaire 2019-2020.
- ▶ Le gouvernement a aussi l'intention de diminuer le taux des frais de scolarité de 10 % pour les étudiantes et étudiants de chaque université ou collège financé par des fonds publics à compter de l'année scolaire 2019-2020 et de geler les frais de scolarité pour l'année scolaire 2020-2021.

Le chemin vers l'équilibre budgétaire sera ardu

Le contraste entre la situation budgétaire du Québec et de l'Ontario est une fois de plus très flagrant. D'un côté, non seulement le Québec est à l'équilibre budgétaire, mais des surplus importants ont été dégagés au cours des derniers exercices. Combiné aux sommes disponibles dans le Fonds des générations, cela procure une bonne marge de manœuvre au gouvernement du Québec. De l'autre côté, l'Ontario a depuis de nombreuses années de grandes difficultés à assainir ses finances publiques, ce qui a entraîné une hausse importante de la dette de la province.

Le nouveau gouvernement ontarien se montre néanmoins déterminé à redresser la situation. La tâche sera toutefois difficile et l'on peut se demander si le gouvernement parviendra réellement à circonscrire la progression de ses dépenses à un rythme aussi faible que ce qui est planifié dans le budget. Le défi n'est pas tant dans l'atteinte de cet objectif pour le prochain exercice, mais plutôt de maintenir une cadence aussi faible sur de nombreuses années. Or, plusieurs événements risquent de survenir d'ici 2023-2024 en raison d'une conjoncture incertaine et d'une possible décélération de la croissance économique, ce qui pourrait éventuellement ébranler les projections du ministère des Finances.